

FSU

83

ISSN 1282-6553

N°68

Fédération Syndicale Unitaire VAR

Hamlet



Il y a des quêtes d'identité qui se révèlent coûteuses pour soi-même et pour les autres. «Être» soulève le problème des rapports avec la société et avec le devenir. Or comment qualifier aujourd'hui ce qu'est la politique gouvernementale à l'œuvre ?

En annonçant une réduction d'au moins 50 milliards d'économies pour diminuer le déficit public et financer le pacte dit « de responsabilité » pour les entreprises, le Président de la République s'est placé dans une sacrée impasse identitaire. Les sacrifices d'une partie conséquente de l'héritage idéologique de gauche sont ostentatoires et relèvent d'un symptôme quasi-œdipien.

La gauche a toujours considéré que le service public était un puissant levier pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales ; que l'augmentation des salaires permettait à la fois des améliorations sociales et une relance de l'économie ; que la protection sociale devait avoir un financement solidaire ; que la fiscalité était un outil au service de la justice et de l'égalité sur le territoire. Aujourd'hui, toutes ces valeurs semblent sous cloche, elles sont devenues vieux jeu pour certain-es, dépassées. Mais les valeurs libérales ont-elles de leur côté permis d'éviter aux pays qui les appliquent d'être touchés par la crise ? Bien plus, n'oublions pas que la crise que nous vivons a d'abord été financière.

Alors pourquoi vouloir « ne pas être » ? Chez Hamlet, la perte d'identité permettait la reconquête du pouvoir : le héros shakespearien sépare son moi propre et son moi institutionnel pour piéger les assassins de son père mais à la fin ... il devient vraiment fou. L'inversion de la courbe du chômage est un objectif que tout le monde peut saluer, suivre le parti du patronat pour y arriver et cela aux dépens de tout ce qui faisait le socle de notre identité progressiste, c'est folie.

Aujourd'hui, le constat est simple : emploi, pouvoir d'achat et salaires, accès aux services publics, protection sociale ... tout continue de se dégrader. Il n'y a pas de rupture et de sursaut à attendre de la mise en place d'un «pacte» qui va accentuer l'austérité quand celle-ci a déjà montré qu'elle ne permettait pas la relance de l'économie et accentuait la misère. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer aussi un terrible recul. La FSU, avec d'autres, refuse que le lieu du pouvoir soit un lieu vide, où toute identité serait abolie. Nous avons manifesté avec la CGT, FO et Solidaires le 18 mars parce que nous voulons redonner du sens, recréer du lien, de gré ou de force, entre l'identité gouvernementale et l'identité collective. Enfin, parce qu'en ces périodes difficiles, les solutions simplistes et populistes ont malheureusement la vie dure, nous avons organisé avec la CGT et Solidaires une conférence débat sur «droits des femmes, droits des salarié-es : les syndicats unis contre l'extrême droite». « Être ou ne pas être » : nous avons choisi d'exister au travers de nos revendications, de nos actions, de nos réflexions !

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire départementale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

- p 2 : AG des retraité-es, une réflexion sur les retraité-es ?
- p 3 : Interview, compte rendu du stage retraite.
- P 4 : Action sociale, actualités.
- p 5 : Bilan de la rentrée scolaire 2014, actualités.
- p 6 : Lutte contre l'extrême droite, actualités.
- p 7 : Contrat Plan Etat Région, abonnements culturels.
- p 8 : Point sur les constructions et rénovations des collèges, gymnases et lycées.

janvier, février, mars.

2014

Trimestriel N° 68

Directrice de la publication
Maryvonne GUIGONNET
N° de commission paritaire :
0917 S 05032

Marim, 1 rue Mansard
83000 Toulon



Assemblée générale de la SFR 83.

La Section Fédérale des retraité-es de la FSU a été créée en 2007. Il est important de mettre en commun réflexions et actions sur les problèmes propres aux retraité-es et de permettre l'expression de toutes les syndiqué-es retraité-es de la FSU.

Cette réunion sera l'occasion de faire le point :

- sur les dernières actions,
- sur notre activité au sein de la Fédération Générale des Retraité-es (FGR) pour préparer le prochain congrès,
- sur l'intersyndicale départementale,
- sur la communication en direction de nos syndiqué-es,
- sur ce que les syndiqué-es attendent de leurs syndicats, les « services » spécifiques que ces derniers peuvent apporter aux retraité-es.

L'AG a eu lieu le **mardi 1 avril à 14 h 30 au collège Henri Bosco à La Valette.**

Nous vous invitons aussi à réserver dans vos agendas la date du **mardi 13 mai**. En effet, une autre assemblée générale aura lieu, celle de la FGR qui se tiendra au **domaine des «Gueules cassées» à La Valette à partir de 9 heures.**

Maguy Fache.

Quand on débute une réflexion sur les retraité-es en pensant surtout à ce qu'ils/elles peuvent rapporter. ...

Le projet de loi pour l'adaptation de la société au vieillissement a été présenté fin décembre 2013 aux organisations syndicales de retraité-es pour sa partie concernant le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie.

Pour la FSU, ces mesures vont dans le bon sens mais ne sont pas suffisantes. Le financement doit se faire dans le cadre de la Sécurité Sociale et les services à la personne doivent être pris en charge par les services publics avec des personnels plus nombreux, bien formés, qualifiés, reconnus, protégés par un statut.



Plus grave, les discussions portent surtout sur la «manne» que représentent les aîné-es que nous sommes. Les retraité-es, citoyen-nes, sujets, objets, matière première à valoriser ? L'or gris matière première pour des emplois non délocalisables ? Les patrimoines et les pensions après une vie de travail, une mine à exploiter pour les professionnels qui vivent des personnes âgées ? A-t-on vraiment besoin de solliciter l'avis de personnes âgées sur leur sort ? Quand on suit les actualités sur les retraité-es, on peut se demander si on réfléchit à leur mieux-être face au vieillissement ou si on se demande comment les exploiter !

Les retraités cotisent mais n'ont pas leur mot à dire !

Même la CFDT a souligné que le mot « retraité »

ne figure pratiquement pas dans le projet notamment pas dans la composition de la conférence des financeurs, projet dont le financement est assuré en totalité par la CASA (Contribution additionnelle de solidarité à l'autonomie)... que paient les retraité-es !

Le haut conseil de l'âge.

Le CNRPA (conseil national des retraités et personnes âgées) doit donner son avis, notamment sur sa transformation en Haut conseil de l'âge. Les organisations syndicales de retraité-es qui en sont membres, dont la FGR/FP, se réuniront pour la préparer ensemble et intervenir au CNRPA.

La concertation du 2 décembre 2013 au 31 janvier 2014 pour la première étape (maintien à domicile) a été peu participative : 40 associations représentées pour des séances de deux heures avec une longue introduction ministérielle et des interventions syndicales et associatives très courtes. Peu d'écoute, pas de prise en compte des remarques des syndicats.

La SFR-FSU interviendra pour demander aux décideurs de prendre en compte la notion de salaires continués pour les pensions. La parole des retraité-es dans la gestion des questions qui les concernent doit être entendue ! Le soutien de tous, (actifs futur-es retraité-es, retraité-es valides et moins valides) sera nécessaire pour nous faire entendre dans toutes les actions qui seront menées

Des actions !

Le 18 mars nous avons manifesté avec les actifs sur la défense générale du pouvoir d'achat. Nous impulserons d'autres actions intersyndicales avec les Unions Confédérales de Retraités (UCR). La génération du «babyboom» devenue celle des «papyboomers» et surtout des «mamyboomeuses» ne se laissera pas faire !

Jean Pierre Andrau, Michel Fortuna.



Interview d'une enseignante en lutte.

Geneviève Clerc est professeur d'histoire et de géographie au collège de Cuers. Depuis des années, les effectifs de ce collège ne cessent d'augmenter. Au-delà du problème de dotation horaire, qui touche tous les collèges du Var, dégradant les conditions d'enseignement, ce collège connaît une autre difficulté : trop petit pour accueillir convenablement la population scolaire, il doit se battre pour obtenir des effectifs raisonnables.



Combien d'élèves le collège de Cuers pouvait-il accueillir à l'origine et combien étaient prévus à la rentrée 2014 ?

Construit à la fin des années 60 et restructuré en 2000, la capacité d'accueil était de 800 élèves. Il s'agit

d'un collège de centre ville, il n'y a donc aucune possibilité d'agrandissement et il a les particularités des collèges anciens, cour, espaces communs et salles de cours exigües. L'effectif prévu à la rentrée 2013 était de 887 élèves, SEGPA et ULIS compris et nous avons accueilli 910 élèves.

Quels sont les problèmes engendrés ?

-salles petites donc difficiles à 29 élèves, espaces libres étroits et impossibilité de déplacer ou de mettre seuls les élèves perturbateurs, -cette année, on a 30 divisions en collège général, pas assez de salles, des professeurs d'histoire géo, de français ou de maths contraints de faire cours dans des salles spécialisées de physiques, de musique, de langues... qui ne sont pas adaptées (Paillasse, tables en îlots qui tourment le dos au tableau, ...).

-impossible de rattraper un cours, car il n'y a aucune salle disponible.

-plus de tensions, plus de bousculades, plus d'embouteillages dans les couloirs trop étroits, accrochages de toutes sortes dans la cour.

-la restauration scolaire accueille 712 élèves. Le temps de passage au self est incompressible, les élèves ont peu de temps pour manger. Les classes sont libérées par roulement de 11h à 12h pour allonger le temps de demi pension, la journée est donc plus longue.

Quelles actions avez-vous conduites face à cette situation ?

Depuis plusieurs années, nous faisons des motions et dénonçons en CA, d'une part, le manque de moyens d'enseignement et les effets pervers du calcul à la structure, comme dans la plupart des collèges et, d'autre part, le sureffectif croissant. Les constructions immobilières et les annonces des municipalités prédisent une augmentation exponentielle. Plus de 500 logements doivent être livrés sur Cuers, entre aujourd'hui et

2015. Le CG (Conseil Général) a aussi été alerté par le SNES lors des CDEN (commissions regroupant élu-es des usagers, des enseignant-es et élu-es politiques) depuis plusieurs années. Les autorités ont ignoré le problème, ne gérant que le court terme.

Cette année, motion et demandes d'audience. Deux réunions, rassemblant les représentants de la direction des services académiques, les responsables du CG, les responsables du transport scolaire, et la communauté éducative ont permis de présenter la situation et d'envisager des solutions, bien limitées. L'hypothèse retenue est de modifier la carte scolaire : les CM2 de Carnoules iront au collège de Besse. C'est insuffisant, cette mesure aurait dû être mise en place depuis deux ans par le CG. Au-delà de cette gestion d'urgence, la construction d'un collège est indispensable pour apporter une solution pérenne.

Notre journée de grève du 31 janvier a été suivie à 90% et 500 personnes ont signé notre communiqué dénonçant les sureffectifs. Nous avons été reçus par le DASEN qui constate le sureffectif du collège de Cuers, mais qui s'en remet aux décisions prises par le CG dont dépendent carte scolaire et projets de construction.

Nous avons aussi organisé une réunion d'information en direction des parents d'élèves.

Aujourd'hui où en êtes vous ? Quelles conclusions en tires-tu sur l'opportunité des actions et leurs effets ?

La DGH proposée prévoit 920 élèves, ce qui est pire qu'aujourd'hui. Ce n'est pas réaliste et ne tient aucun compte de l'augmentation de population liée aux logements livrés au printemps. Les appels de famille s'installant à Cuers et se renseignant pour la rentrée se multiplient, nous risquons d'être plus de 950 à la rentrée. Ces conditions sont inacceptables. Comment le collège pourra-t-il fonctionner à la rentrée ? Le CG fait encore aujourd'hui des sondages, demandant aux parents d'élèves leur avis ! Les préoccupations électoralistes semblent l'emporter sur les conditions d'enseignement des élèves. De qui se moque-t-on ? Nous avons l'impression d'être totalement méprisés, baladés... Il s'agit de choix politiques en matière d'éducation, notre action vise à donner aux élèves des conditions d'enseignement décentes et une égalité des chances de réussir à tous. Le combat continue !



Stage FSU Var

sur les retraites

Mardi 4 février 2014

Bourse du travail de

Toulon

Anne FERAY a animé un stage syndical sur la question des retraites, pour faire le point de la situation, comprendre les effets de la réforme et la pertinence des propositions de la FSU. Une trentaine de collègues (actifs et retraité-es)

y ont participé.

Après avoir fait un état des règles : régime général, régime complémentaire et régimes spéciaux (dont le code des pensions civiles et militaires), Anne est revenue sur les fausses évidences : on vit plus longtemps (mais pas forcément en bonne santé !), les fonctionnaires seraient des privilégiés... et a rappelé que la loi de 2014 prolonge et confirme les lois antérieures prises par la droite.

Les propositions de la FSU : retraite à 60 ans avec 75% des revenus d'activité, prise en compte des périodes d'études, de formation et de recherche d'un premier emploi et suppression du système de décote/surcote, peuvent redonner de l'espoir aux générations qui ont perdu confiance dans l'avenir.

Pour maintenir le lien de solidarité entre les actifs et les retraité-es, pour financer les retraites, il faut lutter contre le chômage et combattre l'évasion et la fraude fiscales.

Et, comme rien ne se fera sans chacun-e d'entre nous, des luttes d'ampleur seront nécessaires pour un partage équitable du travail et des richesses produites...

3 U.

My family is rich...

En Grande-Bretagne, cinq familles possèdent davantage (33,7 milliards d'euros) que les 20 % les plus pauvres de leurs compatriotes : soit plus de 12 millions de personnes qui cumulent 33,6 milliards d'euros. C'est ce que révèle un rapport de l'ONG Oxfam publié le 17 mars qui pointe les inégalités croissantes qui frappent la société britannique. Au sommet du classement, la famille du duc de Westminster, Gerald Grosvenor, serait à la tête d'une fortune plus importante que celle des 10 % les plus pauvres du pays. Qu'attendent les pauvres pour rattraper leur retard ? On se le demande... De la mauvaise volonté à vouloir réduire les inégalités sans doute ?

Grogne contre les formations privées dans le supérieur...

Mobilisation des professions de santé qui ont manifesté vendredi 14 mars contre l'essor des formations privées qui se multiplient en France. A l'appel de l'ordre des chirurgiens-dentistes, des kinésithérapeutes, des syndicats et d'associations d'étudiants, ils manifestent pour la fermeture des antennes françaises de l'université portugaise privée Fernando-Pessoa, récemment rebaptisées Centres libres d'enseignement supérieur international (Clesi). Deux centres ont ouvert à Toulon, en novembre 2012, et à Béziers, en novembre 2013. Ils proposent chacun leurs formations de pharmacien, de dentiste ou d'orthophoniste, moyennant des frais de scolarité de 6 500 à 9 000 euros par an, à une centaine d'étudiants. Pour contourner la réglementation française et les concours très sélectifs, ils dispensent les deux premières années d'enseignement en France et les trois suivantes à Porto, dans le cadre d'un partenariat avec l'université privée Fernando-Pessoa.

Action Sociale.

La FSU a des élu-es qui siègent à la CDAS (commission départementale d'action sociale) et à la CAAS (commission académique) de l'Education Nationale. Elle siège aussi aux commissions d'action sociale dans les autres ministères de la fonction publique (justice, agricole ...) et les salarié-es connaissent bien le fonctionnement de ces commissions et leurs droits en la matière. Les agents de l'Éducation Nationale ignorent souvent l'existence de ce pan « social » pour lequel œuvrent nos représentant-es.

Au niveau régional, l'action et les crédits sont interministériels et la FSU siège à la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) qui s'adresse spécifiquement aux agents de l'État de PACA, actifs ou retraité-es, en complément de l'action sociale propre à chaque ministère. Elle élabore un plan d'actions régionales dans le domaine de la culture, du sport et des loisirs, des propositions de séjours aux enfants et adolescentes, des journées destinées aux familles (enfants et conjoints). Elle propose au Préfet de région des réservations de berceaux en crèche (279 en 2013), la réservation de logements sociaux (142 en 2013), la promotion de la restauration collective et de l'alimentation bio...



Des coupes sombres

Dans le projet de loi de finances 2014, le gouvernement réduit les crédits sociaux interministériels de 19 millions d'euros (soit près de 14% de régression). Cela va se traduire pour les agents de l'État par la suppression de l'aide à l'installation des personnels (AIP) et à la plus petite tranche d'aide des CESU garde d'enfants. L'AIP permettait aux personnels de l'État nommés en PACA d'obtenir une aide financière pouvant atteindre 900 € afin de couvrir leurs frais de logement, une aide appréciable chez nous où cette question est particulièrement sensible. Le chèque CESU garde d'enfants est une participation de l'État d'un montant qui varie de 220 à 655 € selon le revenu fiscal pour la garde d'un enfant âgé de 0 à 6 ans assurée par une structure hors du domicile.

Ces coupes sont inacceptables. C'est le premier gouvernement à s'attaquer directement aux conditions de vie des agents de l'État en supprimant à 100 000 d'entre eux la possibilité d'obtenir des prestations. La FSU continuera à en exiger le maintien avec un budget sécurisé par la loi et non

soumis aux aléas des rabots politiques.

Qui peut bénéficier de l'action sociale ?

- les personnels stagiaires et titulaires en activité rémunérés sur le budget de l'État.
- les auxiliaires et contractuel-les liés à l'État avec un contrat > 6 mois
- les Assistants d'Education, contractuel-les d'établissement (E.P.L.E.) ne peuvent bénéficier en prestations interministérielles uniquement que de Chèques-Vacances.
- les retraité-es de l'enseignement public et leurs ayants droit.

Qui sont les élu-es FSU pour le ministère de l'Éducation ?

Commission départementale de l'action sociale

Titulaires : Jean Pierre Calistri, Coline Rozerot, Brigitte Rebout
Suppléants : Yves Langlois, Valérie Dalmasso, Evelyne Schaegis

Commission restreinte départementale (réunion mensuelle pour l'attribution des prêts et secours)

Titulaire : Jean-Pierre Calistri
Suppléante : Coline Rozerot

Commission académique de l'action sociale

Titulaires : Frédéric Gauvrit, Antonia Silvéri, Jean-Pierre Calistri, Coline Rozerot
Suppléants : Jacques Sedes, Julie Lantrua, Gauthier Broquet, M. J. Primard

Il existe 3 types d'aides:

- les prestations interministérielles (P.I.M) : CESU garde d'enfants, Chèques Vacances, AMD, enfants handicapés,...
- les actions sociales d'initiative académique (A.S.I.A.) : aide à l'installation, garderie périscolaire, cantine...
- les prêts et secours attribués au niveau départemental (instruction par les assistantes sociales de l'I.A.).

Pour le versement des P.I.M. et des A.S.I.A. le Q.F. doit, selon les aides, être compris entre à 12400€ et 13500€.

Évolution des aides attribuées dans l'académie de Nice

	2011	2012	2013
PIM	172 278 €	235 019 €	230 336 €
ASIA	36 153 €	52 885 €	53 419 €
Secours	159 460 €	162 350 €	178 460 €

Jean-Pierre Calistri.

Rentrée 2014 dans le Var : toujours plus d'élèves et moins de moyens !

Les derniers CTSD ont entériné comme l'an dernier, contre l'avis de la FSU, une dotation pour la rentrée 2014 qui ne permettra pas de rattraper la détérioration des conditions d'exercice des années précédentes et le retard pris par notre département en terme d'encadrement des élèves, cela malgré la mobilisation des collègues dans leurs établissements et le rassemblement intersyndical à l'initiative de la FSU du 12 Février.

Quels moyens ?

Pour cette rentrée, comme l'an dernier en ce qui concerne les lycées, l'augmentation de la dotation n'est due qu'à la hausse du nombre d'élèves (+ 1019 élèves en lycée général, + 501 en lycée pro) et pas à l'octroi de moyens supplémentaires. En revanche, pour les collèges, nous allons à nouveau subir des suppressions de postes qui ne sont pas dues uniquement à la baisse des élèves (-519 élèves prévus), mais aussi au recours excessif aux HSA au détriment des heures postes.

Dans le premier degré, la dotation de 31 postes supplémentaires est largement insuffisante : en effet, pour le SNUipp-FSU Var, il manque 200 postes d'enseignants pour assurer l'année scolaire dans de bonnes conditions pour les élèves comme pour les enseignants.

Quelles conséquences en termes de conditions d'exercice ?

Alors que l'école primaire est annoncée comme une priorité nationale, les classes varoises seront toujours surchargées à la rentrée prochaine, elles manqueront une nouvelle fois de remplaçant-es, d'enseignant-es spécialisé-es formé-es. De plus, trop d'enfants de moins de trois ans ne pourront être scolarisés faute de places, des enseignant-es non formés seront face à des élèves et la liste est encore bien longue.

Dans le 2nd degré, ce sont donc les collèges qui sont le plus touchés : impossibilité de continuer les actions engagées ou de maintenir l'enseignement en groupe en seront les conséquences. La FSU regrette que cette baisse d'élèves en collège n'ait, une fois de plus, pas été l'occasion d'améliorer enfin les conditions de travail pour les élèves et les enseignant-es et d'abaisser le nombre d'élèves par classe. Pour tous, en collège comme en lycée général et technologique, rien n'a changé, or, des effectifs à 29 en collège et 35 en lycée ne sont pas satisfaisants.

Quelles conséquences en termes de postes ?

Ce sont les collèges qui paient un lourd tribut : 19 mesures de carte scolaire en collège et une en SEGPA. Au final avec 45 fermetures et 22 créations, les collèges et SEGPA perdent 23 équivalent

temps plein. Certes les lycées ont un solde positif avec + 64 postes en lycée général et +7 en lycée professionnel mais le compte n'y est pas. La réforme de la voie professionnelle, avec la généralisation du bac pro en 3 ans, avait précédemment entraîné de nombreuses suppressions de postes qui sont loin d'être compensées par les créations de deux dernières années.

En outre rappelons que le décret de 50 impose d'enseigner sur une seule commune. Aujourd'hui, il y a 42 postes illégaux dans notre département en collège et 7 en lycées, c'est-à-dire moins que l'année dernière grâce à l'action des élu-es FSU au CTSD.

Le CTSD 1er degré se tiendra le 7 avril, avec seulement 31 postes supplémentaires et la nécessité de renforcer le réseau «plus de maître que de classes» mais aussi de créer des postes pour le nouveau dispositif ZEP, il n'en restera pas suffisamment pour couvrir la hausse de 807 élèves prévus. Des fermetures de classes sont donc à craindre.

Quelles tensions dans les écoles et les établissements ?

Le SNES a soutenu toutes les initiatives des collègues de Vinon sur Verdon, Barjols ou Figanières ou Ravel à Toulon par exemple : grèves, rassemblements et audiences auprès du DASEN. La rentrée s'annonce aussi difficile au collège de Cuers dont les effectifs augmentent sans que les locaux ne changent.

Comme chaque année, le SNUipp-FSU sera au côté des enseignants et des parents d'élèves pour obtenir des ouvertures de postes là où cela est nécessaire et pour s'opposer aux fermetures de classes qui dégraderont le Service Public d'Education. Un premier rassemblement a eu lieu le jeudi 20 mars sur la Seyne-sur-Mer, le SNUipp-FSU était présent pour appuyer les 5 demandes d'ouvertures de classes dans des écoles ZEP.

Notre position.

Comment le ministère peut-il à la fois communiquer sur la nécessité de lutter contre l'échec et le décrochage scolaire et dégrader encore les conditions d'étude pour les élèves et les conditions de travail des enseignants ?

Nous avons une autre ambition pour l'école : lutter contre l'échec scolaire passe nécessairement par le rattrapage du retard pris dans notre département afin de donner élèves varois-es des conditions d'étude facilitant leur réussite et des conditions de travail enfin convenables pour les enseignant-es.

Les membres FSU du CTSD.

Après l'IVG, les prisons...

Nouvelle provocation de l'inénarrable maire d'extrême droite d'Orange, Jacques Bompard, dans une question écrite à l'Assemblée nationale dans laquelle il «attire l'attention» de Mme la ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem sur le fait qu'il lui paraît «inacceptable» que 65 606 hommes soient incarcérés, contre 2214 femmes et demande la parité. Jacques Bompard explique utiliser le «raisonnement par l'absurde» (c'est donc cela le secret de l'extrême droite ?) pour interpeller Najat Vallaud-Belkacem. Ce n'est pas la première fois: en janvier dernier, il avait déposé un amendement pour demander l'inscription dans la loi du droit à l'IVG...pour les hommes.

Les bibliothèques

« à poil » !

Candidat sur une liste UMP aux élections municipales de Paris dans le 12e arrondissement, Franck Margain souhaite contrôler l'achat de livres pour enfants dans les bibliothèques municipales. «Je suis opposé à toute politique d'acquisition de livres jeunesse traitant d'homoparentalité, ou s'inspirant de la théorie du genre, dans les bibliothèques municipales de Paris, l'argent public doit avoir un objectif plus respectueux des très jeunes», affirme ce proche de Christine Boutin le 03 mars sur son blog personnel. Dans les bibliothèques qui posséderaient déjà des ouvrages qui ne «respectent» pas les très jeunes, le candidat, probablement soucieux de l'intégrité mentale de nos têtes blondes, en appelle «la responsabilité des parents de veiller sur ce que lisent leurs jeunes enfants».

Le retour des morts vivants au FN

Après les candidatures malgré eux au Grand-Quevilly, près de Rouen, de personnes qui pensaient signer une pétition au lieu d'un acte de candidature, d'un couple quasi analphabète à Louhans qui n'avait pas compris qu'il candidatait, après l'inscription d'un couple de nonagénaires, dont la femme est atteinte de la maladie d'Alzheimer, sur la liste frontiste à Orléans, voici la candidature d'outre-tombe... Marie-Louise J., 95 ans, était candidate sur la liste du Front national à Enghien-les-Bains, dans le Val-d'Oise. Problème puisque France Bleu a révélé, le 17 mars, que la candidate était morte depuis le 18 février ! Son nom figure cependant toujours sur la liste de Jean-Michel Dubois qui plaide l'ignorance : « J'étais en voyage en outre-mer et personne ne m'a prévenu ». Gilles Prieto, directeur de cabinet du préfet du Val-d'Oise, qui a validé la liste a précisé qu'un recours pourra être examiné mais uniquement après les élections.

Brèves réalisées par Benoit Casals.



Face à l'extrême-droite : une analyse et des actions intersyndicales en perspective.

La journée intersyndicale à la bourse du travail de Paris contre les idées et les pratiques de extrême-droite a été riche de réflexions et d'échanges entre les 600 militants de la CGT, de la FSU et de Solidaires présents.

Au programme de la journée : travail en ateliers.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Immigration, racisme, préférence nationale
- Droits des femmes et des homosexuel-les/préférence familiale
- L'extrême droite dans les villes laboratoires
- Les luttes des peuples en Europe contre le chômage, la précarité, l'austérité et l'extrême droite pour dresser le constat de la volonté du FN d'investir le monde du travail. L'après-midi a permis de mettre en avant les perspectives du travail intersyndical vis à vis des adhérent-es et des salarié-es pour mettre en garde contre la démagogie des arguments sociaux du FN et déconstruire le discours de l'extrême droite tandis que se banalisent sur les lieux de travail les thèmes traditionnels de la «sécurité», des dangers supposés de l'immigration mais aussi à travers un discours «familial» une offensive morale à tendance homophobe et rétrograde contre l'émancipation des femmes.

Le partage d'expérience des militant-es a permis de mettre en valeur le danger que représente syndicalement le FN qui depuis longtemps part à l'assaut du monde du travail et banalise le concept de préférence nationale et stigmatise l'immigration. L'extrême-droite se pose en défenseur des ouvrier-es et employé-es dans un contexte de précarité et d'inégalités croissantes et apporte des réponses simplistes.

L'instrumentalisation des travailleur-ses n'est certes pas nouvelle, car il est plus simple de désigner l'étranger comme coupable plutôt que le libéralisme mais aujourd'hui le côté ludique de la contestation «anti-système» d'un certain humo-

riste par exemple reprise par l'ensemble de l'extrême-droite séduit certains jeunes par son aspect transgressif alors que le FN est parfaitement intégré au «système» libéral.

La FSU, la CGT, et Solidaires ont toujours lutté contre le racisme et contre toutes les idées d'exclusion et de régression sociale et culturelle autant de concepts que véhicule le FN ;

Le partage d'expérience des militant-es a permis de rappeler que le syndicalisme porte des alternatives économiques et sociales et sait décliner des arguments face au discours pseudo-social et pseudo-moderniste de l'extrême-droite.

FSU, CGT et Solidaires sont d'accord pour relancer le travail sur le terrain qui doit être relayé par département, localement et dans les entreprises et administrations pour, par exemple, syndicalement intégrer les travailleur-ses étranger-es.

La journée s'est terminée par un meeting intersyndical au siège de la CGT à Montreuil.

Dans le Var, la FSU a décidé de décliner localement ces initiatives.

Dans la même dynamique la CGT, la FSU et Solidaires ont organisé des initiatives dans le Var. Le 13 mars à Draguignan, débat sur trois thèmes : l'imposture du programme économique du FN, les dangers qui pèsent sur la protection sociale et le discours de l'extrême-droite dont la façade lissée et moderniste masque un programme qui EST réactionnaire.

Le 19 Mars, à Toulon, une conférence-débat sur les droits des femmes et les droits des salarié-es a eu lieu.

Ces initiatives qui ont été relayées par la presse, ont attiré un nombre important de militant-es motivé-es et un public désireux de participer au débat pour approfondir l'analyse commune et construire une riposte syndicale dans le département du Var.

Coline Rozerot.



Contrat de Plan Etat Région : préparer l'avenir ?

Pour assurer la cohérence entre le plan national et le plan de chaque région, le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet de région représenté par son secrétaire général aux affaires régionales (SGAR), s'accorde avec l'exécutif de la région sur la réalisation de projets relatifs à l'aménagement du territoire régional et sur la part de chaque entité dans le financement.

D'une durée de sept ans, les contrats de projets État-région succèdent aux contrats de plan créés par la loi du 29 juillet 1982, sur la réforme de la planification.

Les Contrats de Plan État-Région (CPER) sont élaborés de manière simultanée pour toutes les régions et leur durée identique.

Le CPER qui a débuté en 2007 prend donc fin. En attendant l'élaboration du nouveau contrat qui ira jusqu'en 2020, un avenant a d'ailleurs été signé entre l'état et le conseil régional PACA en février pour assurer la continuité des projets en cours. Ce contrat qui s'achève a vu l'Etat et le conseil régional investir 1.5 milliards d'euros.

Et maintenant ?

Pour la première fois, la FSU avec les autres fédérations et confédérations syndicales a été invitée en préfecture du Var à la présentation du futur CPER, le mardi 21 janvier. Cette présentation en présence du SGAR et du préfet du Var a été faite dans chaque département de notre région. Les élu-es, les associations, les acteurs du monde économique, social, les institutions .. étaient présents.

Il s'agissait pour nous de réfléchir en amont à ce que nous allions porter dans le cadre de ces discussions qui doivent se terminer en juillet 2014. La FSU du Var n'est pas encore habituée à cet exercice qui nécessite de se projeter dans l'avenir et réfléchir à ce qui, dans des domaines très précis, peut être « poussé » dans notre région pour accroître son dynamisme économique, créer de l'emploi, améliorer le quotidien ... Nos débats syndicaux sont plutôt centrés sur des problématiques ancrées dans nos métiers, de façon plus large sur ce que nous voulons pour une fonction publique d'avenir, ou encore sur ce que nous défendons pour une société plus juste et égalitaire. L'aspect territorial n'est pas ce que nous avons le plus traité dans nos réunions même si nous avons fait du chemin dans ce domaine depuis la création de la FSU régionale et de nos investissements locaux dans les collectifs. Pour aller plus loin, la FSU région va d'ailleurs organiser des séminaires sur ces sujets.

Lors de la réunion de présentation les 5 axes ont été présentés :

- l'enseignement supérieur et la recherche ;
- l'innovation, les filières d'avenir et l'usine du futur ;
- la couverture du territoire en très haut débit et le développement des usages du numérique ;
- la transition écologique et énergétique ;
- les mobilités multimodales (chemin de fer/route/fret/fluvial).

L'objectif de ces contrats est de "renforcer la compétitivité et développer une économie durable au service de l'emploi et de l'égalité des territoires". Le fond n'a pas vraiment été abordé puisque « les concertations commencent » ! On nous a surtout vanté la nouvelle plate-forme interactive qui permettra à tou-ttes de poser ses contributions, de découvrir celles des autres ... Les élu-es qui sont intervenu-es ont parlé de la situation particulière de leurs territoires (les problématiques des inondations et les transports sont les sujets qui ont été les plus abordés) et de leur peur d'être « coincés » entre les deux métropoles que seront Nice et Marseille, il semblerait que l'idée de faire de Toulon une métropole germe dans l'esprit de beaucoup d'élus-es ... La CGT du Var milite, quant à elle, pour l'installation d'une filière pour la déconstruction des bateaux en fin de vie.

Que porte la FSU Var ?

Très rapidement, il est apparu dans les débats que les projets qui seront soutenus seront ceux qui auront ralliés autour d'eux des soutiens différents et nombreux. Nous allons étudier la proposition de la CGT pour voir si nous pouvons la soutenir et y apporter des contributions. Nous allons œuvrer pour que le site universitaire de Toulon soit pérenne (la région nous a rassurés là-dessus mais il faut rester prudent). Nous avons aussi décidé lors du CDFD (notre organe délibératif) de la FSU du Var de porter l'idée de l'exploitation de la ligne Carnoules-Brignoles-Gardanne. Du fait du prix du logement et parce que le Var a une population qui s'étend sur tout le territoire, il est essentiel de développer un service public des transports qui irrigue l'ensemble du territoire. De nombreux salarié-es font la route vers Toulon tous les jours, les bouchons sont nombreux et tout cela a un coût. Nous avons eu le soutien d'une partie des autres fédérations syndicales sur ce sujet, certain-es élu-es portent aussi ce projet, à nous de le faire avancer.

Maryvonne Guignonnet.



Tarifs préférentiels au théâtre Liberté et à Chateaufallon pour les adhérent-es FSU.

Théâtre Liberté :

La FSU a passé une convention avec le théâtre Liberté à Toulon, dorénavant lorsque vous commandez vos places sur internet, il vous suffit de cocher "tarif préférentiel" pour bénéficier d'une réduction de 6 euros par billet quel que soit le spectacle. Au moment de retirer vos places, il vous faudra présenter votre carte d'adhérent-e de votre syndicat. Une liste de tous les syndicats de la FSU a été donnée au théâtre.

Vous pouvez aussi directement acheter votre place à la billetterie en indiquant que vous êtes adhérent-es de la FSU.

Chateaufallon :

La FSU est abonnée à la "carte collectivités" de Chateaufallon. Elle permet à tou-ttes nos adhérent-es de bénéficier d'un tarif spécial (13 euros) : il suffit de signaler lors de vos réservations que vous êtes syndiqué-e à la FSU pour bénéficier de ce tarif préférentiel (plein tarif la place vaut 24 euros).



Le point sur les constructions et rénovations des collèges, gymnases et des lycées.

Voici l'état des travaux, construction et projet à l'étude des collèges et gymnases tel que nous l'a présenté le Conseil général au CDEN de février 2014 et des travaux des lycées présentés au CAEN de janvier 2014. Les élu-es au CAEN réclament que les informations concernant les lycées soient plus détaillées et qu'il y ait des perspectives. A noter : c'est en CDEN que vos élu-es FSU sont informés des constructions des collèges financées par le Conseil général, c'est en revanche en CAEN que les constructions des lycées qui dépendent du conseil régional sont évoquées.

Opérations collèges en travaux en 2014 :

- Collège G. Colette, Puget/Argens : réhabilitation et extension des locaux + CDI et accessibilité tout handicap, livraison 02/2014.

- Collège J. Curie, Carqueiranne : reconstruction /extension collège 700/800 début des travaux 09/2014, livraison 09/2016.

Opérations Collèges en étude :

- Collège J. D'Arbaud, Barjols : extension collège 550 à 700 + Segpa+ Gymnase, concours de maîtrise d'oeuvre 2013/2014 livraison extension 09/2015 et gymnase 09/2016.

- Collège H. Nans, Aups : extension 450 à 600 avec création auditorium, concours de maîtrise d'oeuvre 2014 livraison extension 09/2015 et salle audio + plateaux sportifs 09/2016.

- Collège L. Clément, St Mandrier : participation construction restauration communale + préau collège 09/2016.

- Collège Estérel, St Raphael : reconstruction 800 en 09/2017.

- Collège L'Herminier, La Seyne : restructuration et extension collège 800 + auditorium 09/2018.

- Collège Raimu, Bandol : restructuration et extension collège 400 + Segpa, concours de maîtrise d'oeuvre 2014.

- Collège de Carcès : construction neuve + gymnase + auditorium 09/2017.

Études en cours :

- Collège Moulin Blanc, St Tropez : reconstruction/extension collège 350.

- Collège Bosco, La Valette : reconstruction /extension collège 800 + Segpa + Ullis.

Nous sommes intervenus concernant le collège de Cuers à de multiples reprises au CDEN pour que la sectorisation soit revue (ce qui sera effectif à la rentrée 2014) et pour

qu'un autre collège soit enfin construit dans le secteur afin de répondre à la croissance continue des effectifs.

Gymnases en travaux en 2014 :

- Collège St Cyr : création gymnase type C avec tribunes 250 places + 2 salles d'arts martiaux, livraison 1er semestre 2015.

- Collège J. Prévert Les Arcs : gymnase type C avec tribunes 250 places, livraison 09/2016.

Gymnases en études en 2014 :

- Collège Cabasse, Roquebrunne/Argens : gymnase type C avec tribunes 100 places prévision livraison 2016.

- Collège F. De Leusse, La Londe : gymnase type C avec tribunes 100 places prévision livraison 2017/2018, salles de sport en structure légère en travaux en 2014.

- Collège P. Cézanne, Brignoles : livraison 06/2014.

- Collège P. Eluard, La Seyne : livraison 09/2014.

La FSU insiste à chaque CDEN pour que la construction de piscines soit envisagée sur tout le territoire du département afin de rendre enfin effective l'obligation du «savoir nager» en fin de collège. Le Conseil général a rappelé que la décision de construire une piscine n'était pas de sa compétence mais qu'en revanche, si une commune ou un syndicat intercommunal envisageait une telle construction, le CG était prêt à financer une partie des travaux. A diffuser donc...



Le point sur les travaux en lycée

- Lycée polyvalent P. Langevin à la Seyne-sur-Mer: livraison d'un bâtiment neuf pour les sciences, de locaux pour les agents et d'un préau.

- Lycée Janetti à Saint Maximin : construction d'un parking à l'extérieur de l'établissement.

- Lycée Golf hotel à Hyères : diagnostic et premiers travaux de la restauration

- Lycée Rouvière à Toulon : changement des chauffages des logements.

Coline Rozerot

Bulletin FSU N°68, Mars 2014.

A QUI S'ADRESSER ?

FSU

83

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 04.94.93.04.74
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pégé SNUipp

GIUSIANO Julien, Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET, Coline ROZEROT,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOZ / Gérard PERMINGEAT /
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT,
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUACTE

Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr ;
Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr ;
Valérie Dalmasso (agents de labo) au
06 11 18 62 29
FSU Var, 13 Av Amiral Collet, 83000 Toulon

Enseignement supérieur, SNESUP

Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Viviane Driquez tel : 04 91 43 43 22
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire

SNEPAP Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Equipement (DDE) SUP'Equip

Georges BLANC 06.28.34.05.62
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Infirmières conseillères de santé SNICS

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques **SNASUB**

Assistantes sociales **SNUAS FP**

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**

Technique agricole public **SNETAP**

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3